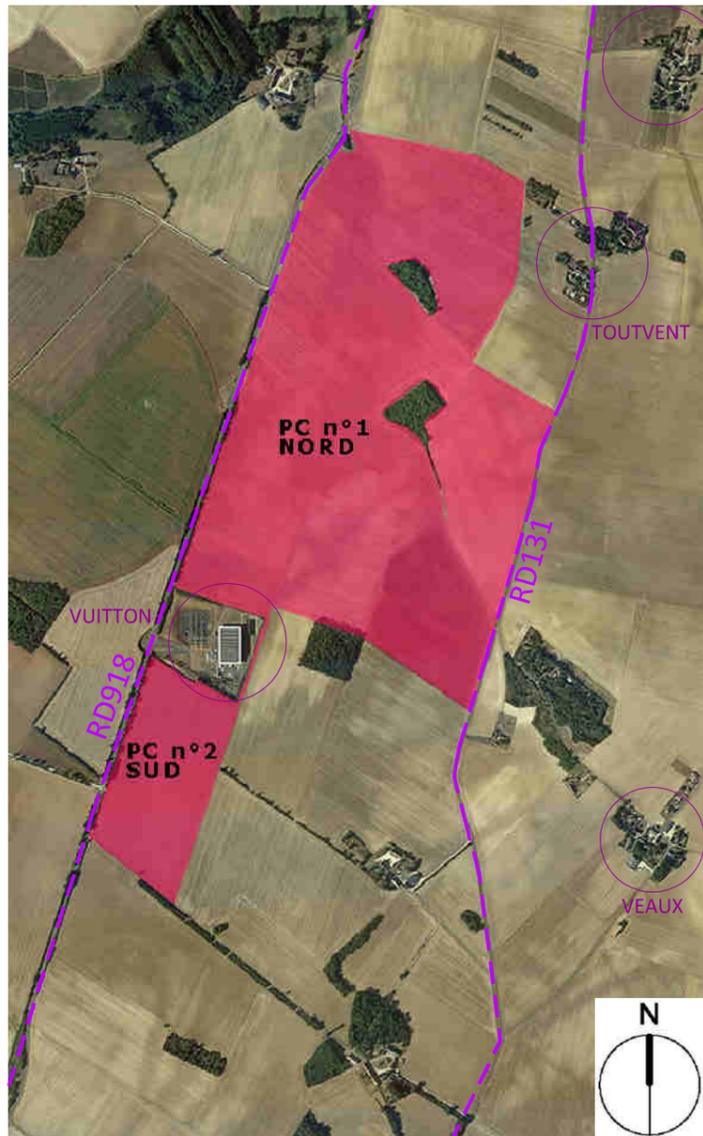


Cette pièce constitue une démarche administrative et ne peut, en aucun cas, être utilisée dans le cadre de la réalisation du projet comme plans d'exécution.

Page

<p>ARCHITECTE — L R A LAFOURCADE & ROUQUETTE 61 rue du Pr. Lannelongue 33300 Bordeaux architectes@lafourcade-rouquette.fr T. 05 56 69 61 40</p>	<p>MAITRISE D'OUVRAGE GLHD CONTIS 1 - GLHD 1 allée Jean Rostand Technopole Bordeaux Montesquieu 33650 Martillac</p>	<p>PROJET - LOCALISATION PHOTOCIBLE PROJET - LOCALISATION PERMIS 1sur2 : FERME AGRIVOLTAÏQUE PHOTOCIBLE NORD Commune de Condé - Département de l'Indre (36)</p>	<p>INTITULE Coupe B - Etat des Lieux & Projet</p>	<p>ECHELLE - FORMAT D'IMPRESSION 1/200 A3</p>	<p>NUMERO PIECE PC3b</p>
--	--	---	--	--	-------------------------------------



LOCALISATION DU PROJET

Le projet de Ferme agrivoltaïque PHOTOCIBLE, avec son poste de Transformation Haute Tension (HTB), est situé sur la commune de Condé dans le département de l'Indre.

Le site se localise au Nord de la commune, au lieu-dit la cible. Le site présente une occupation agricole.

Le projet est divisé en deux zones distinctes qui feront, chacune, l'objet d'un permis de construire.

L'objet de la présente demande concerne la zone Nord sur une surface d'environ 123 hectares cadastrales.

La commune de Condé est soumise au PLUi de l'ex communauté de commune Champagne Berrichonne validé le 07/06/2019.

Le projet se situe en zone A.

Aucun défrichement n'est nécessaire pour permettre l'implantation du projet.

ETAT INITIAL DU TERRAIN ET DE SES ABORDS, DES CONSTRUCTIONS, DE LA VEGETATION ET DES ELEMENTS PAYSAGERS EXISTANTS

Le relief est peu marqué dans l'aire d'étude. Les grandes cultures se développent sur de vastes étendues légèrement ondulées caractéristiques du paysage de la champagne berrichonne. Les plateaux sont séparés par des vallées qui sillonnent le territoire pour venir se jeter dans la Théols au niveau d'Issoudun.



Le site du projet est légèrement incliné vers le nord et la vallée de la Théols, à une altitude comprise entre 133 à 156 m NGF.

Il est traversé par un léger bas-fond du Nord-ouest au Sud Est.

Sur la zone Nord, on ne note pas d'élément hydrographique. Il ne présente aucun élément paysager remarquable.

Il présente une occupation agricole.

Le site est éloigné des axes de communication importants.

Le site est longé par la RD918 à l'ouest et par la RD131 à l'Est. Il n'y a que peu de chemin, si ce n'est ceux liés à l'exploitation agricole.

Le site ne présente pas de structure bâtie.

A proximité, on note deux hameaux d'habitation à l'Est, les Places et Vaux, et un atelier de maroquinerie de la société Louis VUITTON au sud.

PARTIS RETENUS POUR ASSURER L'INSERTION DU PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT ET LA PRISE EN COMPTE DES PAYSAGES

Aménagement du terrain -

Les aménagements nécessaires au projet de Ferme agrivoltaïque et du poste HTB conservent les éléments hydrographiques et topographiques du site. Aucun terrassement, ni abattage d'arbre n'est nécessaire pour l'implantation du projet.

Implantation, organisation, composition et volume des constructions nouvelles -

Le projet prévoit l'installation :

- d'une structure agrivoltaïque 2V composées de panneaux photovoltaïques,
- d'un poste HTB,
- des aménagements pour l'exploitation et des voiries desservant le site.

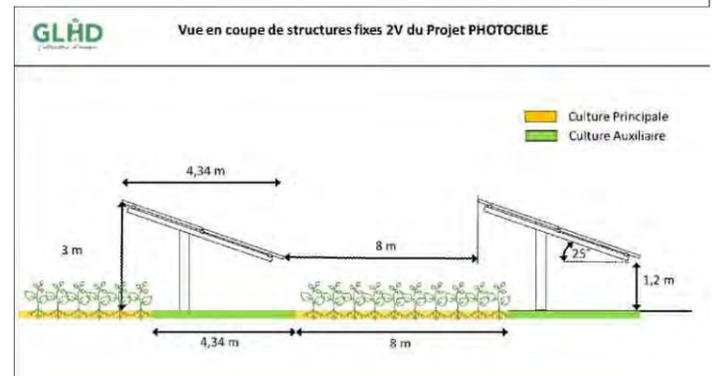
Les constructions réalisées sont essentiellement des locaux techniques

- 20 postes de transformation de 36m² chacun (3m x 12m), nécessaires à l'exploitation de la ferme agrivoltaïque qui abritent les onduleurs, les transformateurs ainsi que tout le matériel électrique nécessaire - répartis de façon homogène sur le site, à l'intérieur des clôtures.

- Un poste Haute tension au centre sur une surface d'environ 1,3 ha

- 3 containers de stockage de 36m² chacun (3m x 12m) sont également installés sur le terrain. (1 pour la partie supervision et 2 pour le stockage du matériel de rechange)

Les constructions techniques situées à proximité des pistes carrossables sont aisément accessibles par les services de secours et par les techniciens. Elles disposent toutes d'organes de coupures d'urgence.



ARCHITECTE L R A LAFOURCADE & ROUQUETTE 61 rue du Pr. Lannelongue 33300 Bordeaux architectes@lafourcade-rouquette.fr T. 05 56 69 61 40	MAITRISE D'OUVRAGE GLHD CONTIS 1 - GLHD 1 allée Jean Rostand Technopole Bordeaux Montesquieu 33650 Martillac	PROJET - LOCALISATION PHOTOCIBLE PERMIS 1sur2 : FERME AGRIVOLTAÏQUE PHOTOCIBLE NORD Commune de Condé - Département de l'Indre (36)	INTITULE Notice architecturale	ECHELLE - FORMAT D'IMPRESSION - - A3	NUMERO PIECE PC4a
--	--	---	--	---	-----------------------------

De Matériaux et couleurs des constructions -

Les locaux techniques sont de type préfabriqué. Les façades sont habillées d'un revêtement en béton de couleur gris-blanc. Les containers de stockage métalliques sont de couleur grise.

La ferme agrivoltaïque en elle-même est composée de modules assemblés sur des structures métalliques pour constituer les tables fixes. Les structures sont ancrées au sol par l'intermédiaire de pieux battus.

Pour le poste HTB, les murs pare-feu et le bâtiment central seront réalisés en maçonnerie et revêtus d'un enduit de couleur blanc-gris.

Traitement des clôtures -

La ferme agrivoltaïque est clôturée par un grillage de 1.80m à 2m de hauteur et 50cm enterré. Il sera en acier torsadé à mailles dégressives avec de grosses mailles en haut (6cm) et des mailles de plus en plus serrées sur la partie basse - les piquets seront métalliques.

Le poste HTB est sécurisé par une clôture de 3.6m de hauteur en treillis métallique simple. Ces clôtures préservent l'intégrité des ouvrages contre les intrusions, dégradations et vols mais également en protection des personnes par rapport aux dangers liés aux installations électriques.

Organisation et aménagement des accès au terrain, aux constructions et aux aires de stationnement et Traitement des revêtements -

- Des voies d'accès sont créées afin de desservir et de circuler dans la ferme agrivoltaïque et le poste HTB,
- Deux entrées principales seront créées à l'Est et à l'Ouest du site et raccordées aux routes départementales. Elles seront munies chacune d'un portail de 6 m positionné en retrait de 10 m par rapport à la bordure de la route afin de permettre aux véhicules de se stationner devant sans gêner la circulation,
- Des pistes légères créées à l'extérieur de la clôture, large de 5m, encadreront le site au nord et au sud pour créer une séparation avec les parcelles agricoles voisines

conformément aux prescriptions du SDIS 36. Elles seront fermées par des barrières et uniquement accessibles aux ayants droit. Elles disposent d'aires de croisement de 3 x 15m positionnées conformément aux demandes du SDIS 36,

- Trois entrées secondaires munies d'un portail de 6m raccordées aux pistes extérieures permettront d'optimiser la circulation des tracteurs,
 - A l'intérieur de l'enceinte du projet, des pistes enherbées d'une largeur de 10 m seront aménagées le long de la clôture.,
 - A la demande du SDIS 36, le site a été divisé en parcelles agrivoltaïques de 5 ha maximum séparées par des bandes pare-feu de 12 m de large qui pourront accueillir le cas échéant des pistes de circulation. Les bandes pare-feu pourront être enherbées mais devront être maintenues avec une végétation rase.
 - Les pistes dite légères seront composées de matériaux de type terre compactée.
 - Les voiries dite "lourdes" seront mise en oeuvre pour accéder aux locaux techniques et recouverte de granulats de type mélange terre pierre si besoin pour renforcer la portante.
 - Toutes les pistes seront perméables et enherbées mais maintenues avec une végétation rase (tontes régulières)
- Le terrain naturel est maintenu dans le reste du site.

Traitement des eaux pluviales

Le projet ne modifie pas le système d'écoulement des eaux pluviales

- absence de collecte des eaux de ruissellement de chaque module ;
- capacité des eaux précipitées sur les panneaux à continuer de ruisseler ou s'infiltrer comme en situation actuelle, en passant sous les modules situés en aval ;
- caractères surélevés des panneaux permettant d'écarter toute interception de bassin versant amont;
- caractère drainant des matériaux utilisés pour les voiries et l'absence de réseau de collecte projeté.

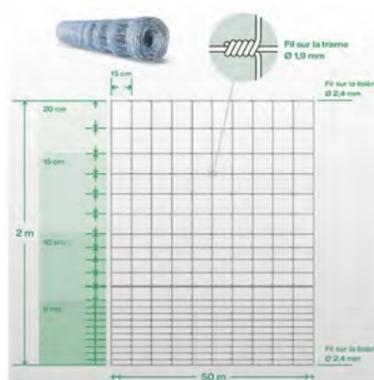
Sécurité électrique et incendie

6 bâches à incendie de 30 à 60m³ sont réparties sur le site, à l'intérieure de la clôture, afin d'assurer la défense incendie. Ces réserves seront accessibles en eau également depuis l'extérieur du site.

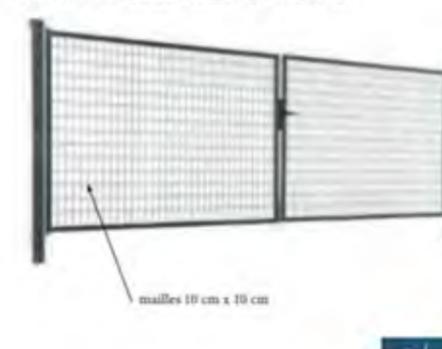
Le projet respecte les préconisations demandées par le SDIS 36 au niveau des pistes et des surfaces de parcelles agrivoltaïques d'un seul tenant (inférieur à 5 ha)

Les organes de coupures seront positionnés judicieusement et identifiés sur les plans positionnés aux différentes entrées.

SURFACES						
Section	Numéro	Surface cadastrale	Propriétaires	Surface projet	Surface non exploitable	Surface agricole évitée hors clôture
ZM	21	1,6040	BONNET (GFA du MEZ)	1,6040		
ZM	22	0,1520	BONNET (GFA du MEZ)	0,1520		
ZM	23	1,3550	BONNET (GFA du MEZ)	1,3550		
ZM	24	13,0360	BONNET (GFA du MEZ)	13,0360		
ZM	55	60,1183	BONNET (GFA du MEZ)	54,6983	3,4500	1,9700
ZM	44	0,7765	BONNET (GFA du MEZ)	0,0000		0.7765
ZM	62	1,0753	BONNET (GFA du MEZ)	0,0000		1.0753
ZM	59	21,1020	BUREAUX de PUSSY	18,2878		2.8142
ZM	25	48,9700	BEAUVAIS	24,2959		
TOTAL		148.1891		113.4290	3.4500	6.6360
Totale Surface clôturée				123,1229		
Totale Surface Pistes extérieures				1,2285		
Totale Surface Haies extérieures				1,0904		



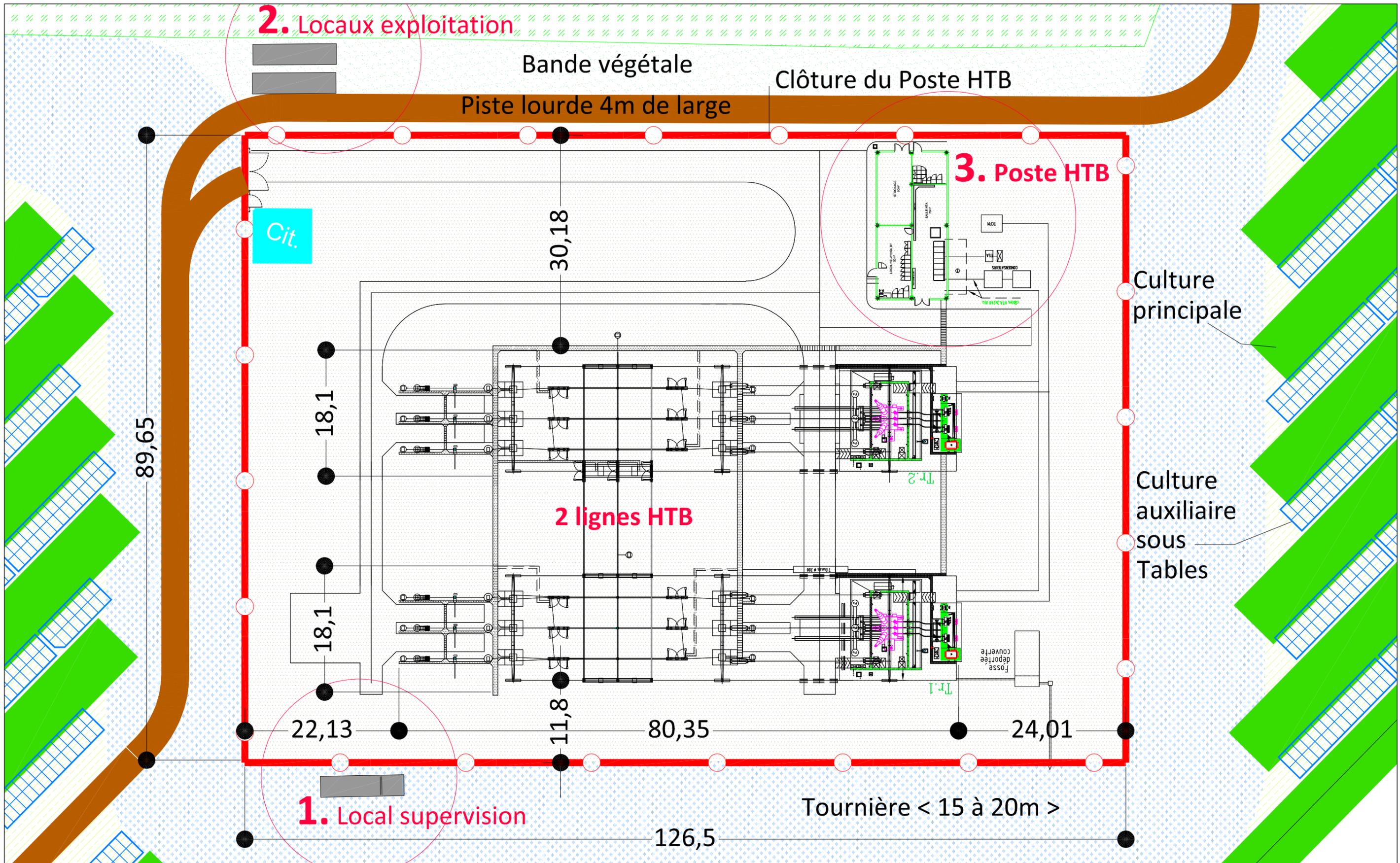
PHOTOGRAPHIE D'ILLUSTRATION DU PORTAIL



Cette pièce constitue une démarche administrative et ne peut, en aucun cas, être utilisée dans le cadre de la réalisation du projet comme plans d'exécution.

Page

ARCHITECTE LAFOURCADE & ROUQUETTE 61 rue du Pr. Lannelongue 33300 Bordeaux architectes@lafourcade-rouquette.fr T. 05 56 69 61 40	— L R A	MAITRISE D'OUVRAGE CONTIS 1 - GLHD 1 allée Jean Rostand Technopole Bordeaux Montesquieu 33650 Martillac	PROJET - LOCALISATION PHOTOCIBLE PERMIS 1sur2 : FERME AGRIVOLTAÏQUE PHOTOCIBLE NORD Commune de Condé - Département de l'Indre (36)	INTITULE Notice architecturale	ECHELLE - FORMAT D'IMPRESSION -	NUMERO PIECE A3 PC4b
--	---------	---	---	--	------------------------------------	--------------------------------



Cette pièce constitue une démarche administrative et ne peut, en aucun cas, être utilisée dans le cadre de la réalisation du projet comme plans d'exécution.

Page

<p>ARCHITECTE L R A LAFOURCADE & ROUQUETTE 61 rue du Pr. Lannelongue 33300 Bordeaux architectes@lafourcade-rouquette.fr T. 05 56 69 61 40</p>	<p>MAITRISE D'OUVRAGE GLHD CONTIS 1 - GLHD 1 allée Jean Rostand Technopole Bordeaux Montesquieu 33650 Martillac</p>	<p>PROJET - LOCALISATION PHOTOCIBLE PERMIS 1sur2 : FERME AGRIVOLTAÏQUE PHOTOCIBLE NORD Commune de Condé - Département de l'Indre (36)</p>	<p>INTITULE Poste HTB - Vue d'ensemble</p>	<p>ECHELLE - FORMAT D'IMPRESSION 1/500 A3</p>	<p>NUMERO PIECE PC5a</p>
---	---	---	--	--	--------------------------------------



Cette pièce constitue une démarche administrative et ne peut, en aucun cas, être utilisée dans le cadre de la réalisation du projet comme plans d'exécution.

Page

<p>ARCHITECTE L R A LAFOURCADE & ROUQUETTE 61 rue du Pr. Lannelongue 33300 Bordeaux architectes@lafourcade-rouquette.fr T. 05 56 69 61 40</p>	<p>MAITRISE D'OUVRAGE GLHD CONTIS 1 - GLHD 1 allée Jean Rostand Technopole Bordeaux Montesquieu 33650 Martillac</p>	<p>PROJET - LOCALISATION PHOTOCIBLE PERMIS 1sur2 : FERME AGRIVOLTAÏQUE PHOTOCIBLE NORD Commune de Condé - Département de l'Indre (36)</p>	<p>INTITULE Poste HTB - 2 lignes de transformation</p>	<p>ECHELLE - FORMAT D'IMPRESSION - A3</p>	<p>NUMERO PIECE PC5b</p>
---	---	---	--	--	--------------------------------------